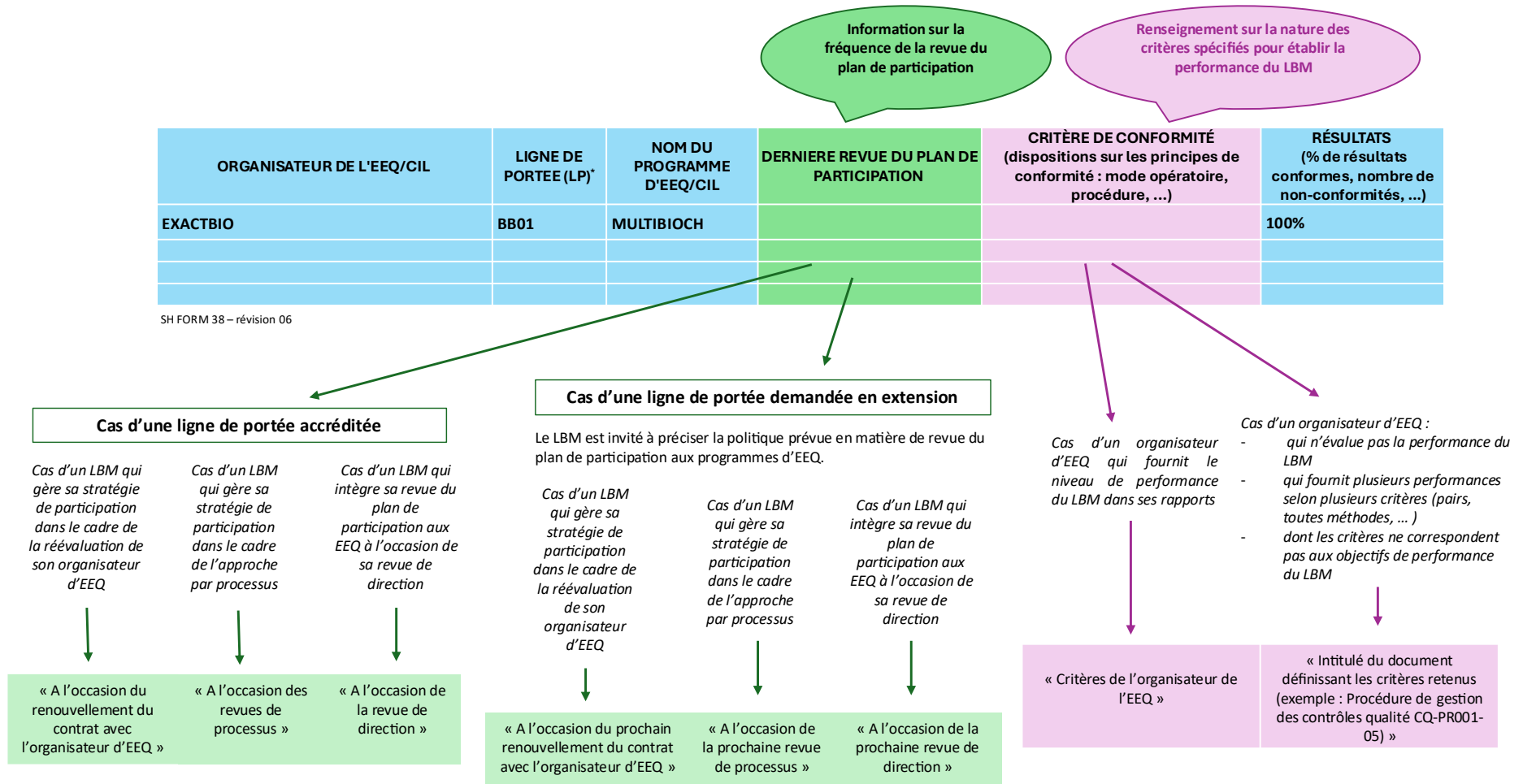


Les § 7.3.7.3 de la norme NF EN ISO 15189 :2022 et du SH REF 02 Rev.8 explicitent les exigences en matière d'évaluation externe de la qualité. Pour permettre une communication plus globale sur la stratégie de participation des Laboratoires aux programmes d'EEQ, le SH FORM 38 a évolué. La révision 6 de ce document fait apparaître les colonnes « dernière revue du plan de participation » et « critère de conformité ». Afin d'illustrer le niveau de détails attendu dans ces nouvelles colonnes, nous vous présentons quelques exemples en Biologie médicale.

PARTICIPATION AUX EVALUATIONS EXTERNES DE LA QUALITE (EEQ) ET COMPARAISONS INTERLABORATOIRES (CIL)



Chaque Laboratoire peut s'inspirer de ces exemples pour adopter l'expression qui est la plus appropriée à sa pratique.

Les LBM sont invités à consulter également les illustrations et recommandations proposées par le guide SH GTA 01 en termes de stratégie de participation aux EEQ.

Les informations qui figurent dans ce formulaire sont, comme pour les autres formulaires (ex : SH-FORM-47), à actualiser à l'occasion de chaque évaluation. En cas de doute, n'hésitez pas à solliciter le pilote de votre dossier.